

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016

A l'attention des Maires, conseillers communautaires et conseillers municipaux des 5 communautés de communes du Boulonnais, de Nébouzan Rivière Verdun, des Portes du Comminges, du Saint-Gaudinois et des Terres d'Aurignac.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Chers collègues conseillers communautaires et conseillers municipaux,

Nous voici à un mois de la fusion, c'est un grand changement qui nous attend dans quelques jours, au 1<sup>er</sup> janvier. Beaucoup de travail devant nous, en continuité de la préparation déjà bien entamée par les exécutifs des 5 CC depuis plusieurs mois, dans le cadre de leur mandat

Ont ainsi préparé la fusion 2 représentants élus par CC :

- pour la CC du Boulonnais Alain BOUBEE, Président et Régis FARRE, VP
- pour la CC Nebouzan Rivière Verdun, Jean-Paul MANENT-MANENT VP et Denis SARRAQUIGNE, VP
- pour la CC des Portes du Comminges, Loïc de BRETAGNE Président et Gilbert SIOUTAC, VP
- pour la CC Saint-Gaudinois, Jean-Raymond LEPINAY, Président et Jeanine BRUNET, VP
- pour la CC Terres d'Aurignac, Jean-Michel LOSEGO, Président et Thomas FAURE, VP

Se sont joints à ce groupe, en tant que de besoin selon les thèmes de travail, les VP et élus communautaires suivants :

Pour la CC du Boulonnais le VP Michel BROCAS Maire de Péguilhan, Marc CASTEX Maire de Lunax

Pour la CC NRV, les VP Hervé ATHIEL Maire de Loudet et Yves-Pierre BARRAU Maire d'Ausson

Pour la CC des Portes du Comminges, les VP Laurent BRIOL Maire d'Anan, Valentin BIASON Maire de Puymaurin, Gérald DAMIENS Premier adjoint de Fabas

Pour la CCSG les VP Claire VOUGNY, Maire de Labarthe Rivière, Claude ABADIE Maire d'Aspret-Sarrat, Jean-Paul FABE Maire d'Estancarbon.

Pour la CC Terres d'Aurignac les VP Jacques FERAUT Maire de Latoue, Philippe LAGRANGE Maire de Peyrouzet et Hervé CHEYLAT Maire de Bachas.

Nous nous proposons de vous rendre compte de ce travail et d'aborder ensemble comment nous allons procéder pour réussir cette transformation le :

**samedi 10 décembre 2016 à 10 heures**  
**Salle des fêtes de Saint-Marcet**

Pour préparer la rencontre vous trouverez ci-joint une note de travail et quelques propositions  
Comptant sur votre présence, avec nos très cordiales salutations,

Pour la communauté de communes Nebouzan Rivière Verdun :	Jean-Paul MANENT-MANENT - VP <i>mandaté par le conseil communautaire pour les travaux préalables à la fusion</i> Denis SARRAQUIGNE - VP
Pour la communauté de communes du Saint-Gaudinois :	Jean-Raymond LEPINAY, Président Jeanine BRUNET - VP
Pour la communauté de communes du Boulonnais :	Alain BOUBEE, Président Régis FARRE - VP
Pour la communauté de communes des Portes du Comminges :	Loïc de BRETAGNE, Président Gilbert SIOUTAC - VP
Pour la communauté de communes Terres d'Aurignac :	Jean-Michel LOSEGO, Président Thomas FAURE -VP

## NOTE DE TRAVAIL

La fusion de nos 5 communautés de communes en une sera effective dans un mois. Pour réussir cette nouvelle communauté (Dénommée provisoirement Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges – CCCCC) bien du travail devant nous.

Du travail à mener ensemble, en commun, en se respectant. Nos conseils communautaires sont composés de conseillers communautaires élus en 2014 avec leurs sensibilités et leurs choix différents propres, d'un territoire à l'autre.

Le nouveau Conseil comprendra 143 membres (au lieu des 187 actuels, soit 44 de moins qui devront pouvoir continuer à s'investir s'ils le souhaitent). La quasi-totalité des conseillers communautaires de la nouvelle assemblée sont déjà titulaires de ce mandat car seules 2 communes devront désigner 1 conseiller communautaire supplémentaire : Saint-Gaudens et Landorthe

Pour passer ce 1<sup>er</sup> janvier 2017 « sans casse », et préparer la suite, il nous faut des règles de conduite et un peu d'ambition. Voici quelques propositions :

### I. Cinq règles de conduite :

#### 1. **Travaillons ensemble : Ni domination des uns, ni abandon des autres.**

La ville centre et les bourgs centres doivent prendre la place qui leur revient mais pas en décidant pour les autres. Il nous faut construire un système équilibré urbain/rural.

Notre système urbain comprend certes la ville centre (25% des habitants de la CCCCC) et 4 bourgs centres anciens chefs lieux de canton (17% des habitants de la CCCCC). De sorte que 60% de la population habite hors des centres dans 100 communes plus ou moins rurales.

Il nous faut construire une organisation et un projet respectueux de ces diversités.

#### 2. **Respectons la diversité de nos territoires et de nos communes.**

C'est cette diversité qui fait la richesse et l'attractivité du cœur et des coteaux du Comminges. Acceptons que les choses soient différentes sur telle ou telle partie du territoire. Il n'y a pas de raison à priori de tout unifier, les 5 CC ont évolué différemment, à leur rythme et selon leurs choix. Il faut prévoir à moyen terme un lissage de certaines compétences pour gommer les différences entre administrés sur le rapport impôts/compétences.

#### 3. **Assurons la continuité des services publics sur tous les territoires au 1<sup>er</sup> janvier**

Tels qu'ils sont organisés à ce jour par les conseils communautaires des 5 CC et leurs exécutifs. Le moment de la réflexion sur les évolutions éventuelles des périmètres ou des contenus de ces services viendra ensuite.

#### 4. **Gardons le souci constant de maîtriser la fiscalité issue de la fusion.**

Celle-ci provoque pour les communes ou les intercommunalités des variations automatiques en + ou en - de la fiscalité qu'on ne peut pas éviter. Mais nous pouvons étaler ces variations et avons commencé à prendre des mesures dans ce sens (harmonisation de la politique d'abattements). C'est un gros chantier. Il n'y a pas de raisons par ailleurs pour que certaines collectivités profitent plus largement que d'autres de la fusion par simple effet « mécanique ». Il faut travailler à la réduction de ces anomalies ou « effets d'aubaine », dans le cadre des règles en vigueur, évidemment.

#### 5. **Appuyons nous sur les agents de nos services communautaires**

Ils connaissent les territoires et font déjà le travail. Associons-les aux transformations en cours. Ils connaissent leur métier et vont nous apporter une vision complémentaire de celle des élus sur le redéploiement à l'échelle de la nouvelle communauté.

## II. Une ambition partagée : Préparons le projet de la nouvelle Communauté

### 1. Intégrons les projets des territoires des 5 CC

Il faut partir des projets existants de chacune des CC. Elus en 2014 les CC ont présenté, préparé et parfois déjà voté des projets, chacune sur son territoire (équipements, zones d'activité, maisons de services ou de santé ...).

Ces projets sont parfois réalisés aujourd'hui, parfois en cours de lancement. Ils constituent le corps du projet global. A nous de les mettre ensemble en les coordonnant.

### 2. Puis construisons un projet pour l'ensemble de la CCCCC

#### **A partir de quelles orientations ? Respect des communes et ambition partagée**

L'intercommunalité nouvelle doit s'organiser avec les communes pour que leurs actions soient complémentaires. Les principes ? Pas de proximité sans une action coordonnée des communes et des CC, et rien ne doit se faire contre l'avis des communes.

#### ***Prendre nos responsabilités :***

Plus vaste CC du Comminges (46000 habitants soit 57% de la population du Pays) intégrant la ville centre, 4 villes bourgs centres d'importance et 100 communes, la CCCCC a, au-delà de son propre territoire, une responsabilité de premier rang dans le devenir du Comminges.

Assumer cette responsabilité ne peut se faire qu'à partir d'une bonne organisation de notre propre territoire,

- A l'intérieur : conservons des assemblées territoriales à l'échelle des 5 CC actuelles et organisons nous de façon décentralisée.
- avec les autres : investissons nous en Comminges (Pays/PETR) et au-delà (dialogue avec la Métropole/Département/Région)

#### ***Soutenir l'activité économique :***

Un territoire attractif suppose de l'emploi sur place. La CCCCC abrite le pôle d'emploi le plus important et l'activité agricole y est déterminante. Le territoire a plutôt bien résisté à la crise en comparaison d'autres territoires du même type, il doit à nouveau rentrer dans une phase de développement.

L'orientation ? Renforcer les pôles d'emploi par une politique volontariste de maillage du territoire, à partir notamment des projets engagés par chacune des communautés de communes fusionnées.

#### ***Maintenir un bon niveau de service public***

De proximité : Vivre sur nos territoires suppose que les attentes de nos concitoyens, des familles, des enfants des plus âgés, soient satisfaites du mieux. ~~Travaillons sur la répartition de ces services entre les communes et la CCCCC~~, en assurant les moyens de leur exercice.

De niveau de centralité : les pôles de services de niveau ville et bourg-centre doivent demeurer puissants. Investissons pour le maintenir.

#### ***S'appuyer sur les partenariats :***

Construire avec la Région, l'Etat et le soutien du Département une offre performante d'accueil d'activités et de services.

#### ***Priorité au numérique :***

Adapter, dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, le déploiement du numérique à la configuration et à la stratégie de la nouvelle CCCCC.

Voici quelques pistes de travail à débattre.